Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20220905-DCM22-124-DE Date de télétransmission : 06/09/2022 Date de réception préfecture : 06/09/2022

DÉPARTEMENT DE LA LIGNE LE 06-09-2022 CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 22.124

L'an deux mille vingt-deux, le 05 septembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 30 août 2022

Le 30 août 2022

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS:

- M. Gilbert LOUX représenté par M. Jean-Michel DENIS
- M. Gilbert THULEAU représenté par M. Raynald RIMBAULT
- M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30 Nombre de votants : 33

Mme Françoise LARRIEU a été élue secrétaire de séance.

OBJET: ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR: M. DENIS

VOTE: UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20220905-DCM22-124-DE Date de réception des Sports qui s'est reunie le 19 aout 2022, a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- ROC BASKET	2 500,00
- CONFEDERATION NATIONALE DE LA DANSE NOUVELLE AQUITAINE (REGION POITOU-CHARENTES)	2 000,00
- TRIATH CLUB ROYANNAIS (5ème EDITION SWIMRUN)	1 020,00
- 12, 24, 48 HEURES DE ROYAN	2 000,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 - Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

La secrétaire de séance,

Françoise LARRIEU

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 06 septembre 2022